CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2100** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993

Raison sociale : SERRURERIE FERRONNERIE BORET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 15/04/2015
Capital : 100 000

12 ROUTE D'ANNEYRON
ZI LES FOUILLOUSES NORD
26140 SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 93 B 285 1993B00285
Siret : 391 758 562 00022
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 20 383
Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2716196

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2716196
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 75 31 24 13 **Fax :**
Portable : 06 07 05 75 93
Responsabilité légale :
BORET PATRICE GÉRANT

Site Internet : www.serrurerie-boret.fr
E-mail : boretmetallerie@pboret.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 220 663 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	11	06/10/2026
4492	Ferronnerie		10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/10/2026 16:40

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.